



## La Vision 2026 de Vélocité Grand Montpellier

Avec ses 300 jours de soleil par an, sa forte population étudiante, son dynamisme, son attractivité et ses faibles dénivelés, l'aire urbaine de Montpellier pourrait-être le paradis du vélo !

Malheureusement, victime de son attractivité et de son expansion avec une population qui ne cesse de croître depuis 40 ans, la métropole et ses communes sont aussi des villes particulièrement polluées<sup>1,2</sup> malgré la quasi-absence d'industrie. Elle est aussi devenue un cauchemar quotidien pour les nombreux habitants contraints d'utiliser leur voiture et qui subissent des bouchons qui croissent à mesure que la population augmente.

La plupart des communes de la métropole ont été développées autour de la voiture (puis du tramway pour les communes concernées). La petite reine, elle, a été le plus souvent occultée des politiques publiques depuis plusieurs décennies et par conséquent seule une infime partie de la population circule à vélo au quotidien tant les liaisons intercommunales sont difficiles à vélo.

Les vertus du vélo, notamment son usage quotidien, ne sont plus à démontrer : mobilité, économie, santé, climat. Le vélo a tout pour plaire, mais n'a rien de culturel. Il nécessite en revanche un choix politique fort.

En 2017, le baromètre des villes cyclables de la FUB - Fédération des Usagers de la Bicyclette<sup>3</sup> a permis de constater et prendre acte du retard de la métropole de Montpellier comparée aux autres grandes métropoles Françaises (9ème sur 11 pour les villes > 200.000 hab.), ne devançant que Marseille et Nice dans sa catégorie.

Deux ans plus tard, les résultats de l'enquête 2019 sont sans appel : Montpellier stagne en bas de classement alors que le nombre de répondants à l'enquête a fortement augmenté (meilleure progression pour les villes > 200.000 hab.), expression des fortes attentes de la population pour un changement de braquet de la politique cyclable. Cette forte hausse du nombre de réponses n'est pas restreinte à la ville centre de la métropole : elle s'étend à présent à l'ensemble des communes de la métropole et même au-delà, signe que dans le grand Montpellier, la population souhaite se déplacer à vélo mais n'arrive pas à franchir le pas.

Il y a 40 ans, des dynamiques citoyennes ont impulsé les transformations de Copenhague ou Amsterdam avec un succès mondialement reconnu. Personne n'oserait aujourd'hui y réduire la place du vélo tant les bénéfices sont forts : attractivité, qualité de vie, économie, santé, qualité de l'air... d'ailleurs, les pouvoirs publics de ces villes pionnières en terme de politique cyclable cherchent encore à y augmenter la part modale du vélo, alors même qu'un habitant sur 2 l'utilise déjà au quotidien.

Dans le sillage de ces modèles européens, les habitants de la métropole de Montpellier, qui sont de plus en plus nombreux à se déplacer à vélo, souhaitent aujourd'hui pouvoir le faire en sécurité sur des infrastructures qui permettraient aussi aux plus vulnérables d'adopter ce moyen de transport rapide, efficace, peu coûteux, et durable.

Les images du jardin du Peyrou, de la place la Comédie, du Parvis de la mairie à Montpellier, et des convergences des 4 coins de la métropole lors des manifestations cyclistes d'envergure des 16 mars et 10 novembre 2019 - cette dernière réunissant plus de 2700 cyclistes arrivés par convois jusqu'à Montpellier - symbolisent ces attentes et l'urgence à mener une politique vélo sincère, ambitieuse et financée dans toutes les communes de la métropole.

Les candidates et candidats aux élections municipales de Mars 2020 de nos communes sauront-ils répondre à ces attentes et se saisir du levier vélo pour améliorer la qualité de vie de tous ses habitants?

### Références

[1] - [https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/10/24/la-france-condamnee-pour-depasser-de-maniere-systematique-et-persistante-le-seuil-limite-annuel-de-dioxyde-d-azote-depuis-2010\\_6016735\\_3244.html](https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/10/24/la-france-condamnee-pour-depasser-de-maniere-systematique-et-persistante-le-seuil-limite-annuel-de-dioxyde-d-azote-depuis-2010_6016735_3244.html)

[2] - <https://www.parlons-velo.fr/>

[3] - <https://reseauactionclimat.org/classement-lutte-pollution-air/>